



**Demande d'adhésion stationnement CMI-S / CES**  
**Fiche Déclarative véhicules à enregistrer**

Nom et prénom du demandeur : \_\_\_\_\_

N° CMI-S/CES : \_\_\_\_\_ valable jusqu'au : \_\_\_\_\_

Adresse du demandeur : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

N° de téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse e-mail : \_\_\_\_\_

N° d'immatriculation du/des véhicules concernés :

Véhicule n° 1 : \_\_\_\_\_

Véhicule n° 2 : \_\_\_\_\_

Véhicule n° 3 : \_\_\_\_\_

Reconnait ce jour,

1. être informé que le droit est réservé aux seuls détenteurs de la carte CMI-S/CES ;
2. être informé que la gratuité est appliquée sous réserve que l'original de la carte CMI-S /CES soit apposée derrière le pare-brise pendant la durée du stationnement ;
3. être informé que le droit est validé pour cinq années glissantes (sous réserve de la durée de validité de la carte) et doit être renouvelé en adressant la demande à l'Agence du stationnement ou via le site [www.villeurbanne.fr/stationnement](http://www.villeurbanne.fr/stationnement) ;
4. être informé que les justificatifs seront à fournir à chaque renouvellement d'abonnement.

Toute fausse déclaration ou tentative d'utilisation frauduleuse de l'abonnement pourra entraîner des poursuites et la résiliation définitive de l'accès au dispositif.

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

**SIGNATURE**

(Précédée de la mention « Lu et approuvé »)

**Formulaire à adresser par courrier accompagné d'une copie recto/verso de la carte CMI-S ou CES.**

Toute demande incomplète ne pourra être traitée.

**Agence du Stationnement**  
34, rue Francis de Pressensé  
69100 Villeurbanne